



Valoriser l'activité agricole FICHE ACTION N° 6-2 Accompagnement de la filière équine

Référence à l'Axe de la Charte du Pays : Doter le Pays d'une image économique forte au travers de projets majeurs : développer la filière équine

Référence à l'Axe n° 1 du Contrat de Développement Territorial 2007-2013 :

Valoriser les atouts économiques en assurant la complémentarité des territoires et des savoir-faire

MOTIVATION DE L'ACTION

Contexte de l'action et descriptif général :

Le Sud Nivernais reste le berceau de la race AQPS (Autres Que Pur Sang) et concentre aussi des élevages de trotteurs. Ce lieu d'élevage équin est réputé au plan national par la qualité de ses élevages, il compte environ 2 000 chevaux et un nombre d'exploitations en augmentation qui est passé de 258 en 1988 à 290 en 2000. Cette activité a des retombées positives pour le territoire en terme économique, environnemental et d'image. Cependant, la filière Cheval demeure encore mal perçue pour permettre d'affirmer une identité sur le Pays : ses acteurs sont disséminés sur le territoire, la valorisation et les actions de communication sont diffuses, ses spécificités sont méconnues du public...

Pour y remédier, au cours du précédent contrat, le Pays a soutenu la création d'un centre de promotion et de valorisation, lequel s'est vu attribuer début 2008 un financement « Initiatives locales » du Crédit Agricole grâce au regroupement de 5 syndicats : Chevaux de Selles, Percheron, Eleveurs du trot du Centre-Est, Hippique Percheron, Sté Hippique rurale et l'Association Equi'Libre. Des crédits nationaux Eperon ont aussi été attribués. 9 autres projets portant sur l'amélioration de la qualité de l'accueil dans les centres équestres (aménagement global du parking, du club-house, de la carrière et l'accessibilité aux personnes handicapées) ont reçu le label Pays. Depuis la fin du contrat, les Haras de Cercy la Tour ont fait l'objet d'un important projet qui les place au premier rang national pour l'élevage d'AQPS (Autre Que Pur Sang).

Ces éléments de développement confirment la nécessité, pour le Pays, de poursuivre son soutien à la filière. Le nouveau contrat place les actions dans une démarche de qualité et de structuration collective en contribuant à une réelle mise en réseau des acteurs pour améliorer son développement et conforter son positionnement vecteur d'image pour le territoire. Le maintien de l'aide aux centres équestres se justifie par le souci d'achever leur mise à niveau

des équipements afin de les conforter sur le territoire pour répondre à une clientèle de proximité. Il s'agit aussi de soutenir le développement de la randonnée sur le territoire pour favoriser la mise en réseau des acteurs

Résultats attendus et impacts de l'action :

- Développer les infrastructures dans les élevages et les centres équestres
- Améliorer la connaissance de la filière équine sur le Pays de Nevers Sud Nivernais
- Favoriser la mise en réseau des acteurs pour s'inscrire dans une démarche de qualité vers une offre de qualité
- Permettre une meilleure accessibilité des personnes handicapées à la pratique équestre
- Développer le tourisme équestre

Contribution de l'action à la mise en œuvre de la stratégie de développement local (au regard du projet du territoire) et régional (au regard notamment des priorités d'intervention)

Les actions identifiées dans la thématique s'inscrivent dans la stratégie de développement global définie par le Pays au présent contrat :

- Encourager la diversification économique de l'agriculture
 - Valoriser l'activité agricole
 - Proposer de nouveaux produits intégrant hébergement et activités
 - Valoriser le patrimoine et les milieux naturels
- et contribuent aux priorités définies par :
- L'Etat pour encourager l'élevage équin, et au travers du PAD visant notamment à « renforcer la place de l'agriculture dans le développement et l'aménagement durables du territoire » et « développer des partenariats entre les acteurs du monde rural »
 - La Région au travers du Contrat Interprofessionnel de la filière équine dont l'une des actions définies porte sur l'augmentation et la diversification de son utilisation, notamment par la promotion des circuits pour l'équitation de loisir

Plus-values

Construction de l'identité Pays valorisée au travers du cheval
Structuration progressive de la filière tous types d'activités confondus
Qualité de l'offre
Inscription dans une complémentarité au-delà du Pays et du Département
Accès à la pratique des personnes handicapées
Accès à la compétition

Caractère intercommunal de l'action

Les actions sont menées sur l'ensemble du territoire du Pays de Nevers Sud Nivernais

Caractère durable de l'action

La sensibilisation auprès du public et le développement des infrastructures équines permettront l'organisation d'une filière équine durable.
L'implication de tous les acteurs de la filière équine sera un gage de réussite.
Le soutien à la filière et aux élevages participe à la valorisation des herbages du territoire

Articulation Pays-Agglomérations - Villes intermédiaires

Les membres de la commission agricole du Pays de Nevers Sud Nivernais veilleront à ce que les actions réalisées le soient à destination du public périurbain, urbain et rural.
Les citoyens représentent une clientèle majeure de la pratique équestre.

TYPES D' ACTIONS ELIGIBLES

et premières déclinaisons opérationnelles possibles (opérations)

1	<p><i>Intitulé : Création d'un Pôle de pré-entraînement course au centre de promotion et de valorisation de la filière équine à la ferme du Marault</i></p> <p>Après le Pôle de promotion équin, le projet Equi-Marault entrera dans sa 2^{ème} phase avec la création d'un centre de pré-entraînement destiné à préparer les jeunes chevaux de trot et de galop à l'entraînement course.</p> <p>1.1. Soutien à la réalisation ou à la réactualisation d'études</p> <p>1.2. Soutien des aménagements et équipements complémentaires</p> <p>Le nouvel équipement devra fonctionner en synergie avec le pôle de promotion et le GIE Charolais (manifestations, main d'œuvre, matériels...)</p> <p>Une évaluation des activités du pôle de promotion équin devra être fournie avant d'entamer la deuxième phase du projet.</p> <p><i>La réalisation de cette action, sur la base d'une évaluation et d'une analyse des besoins identifiés, pourra être envisagée à mi-parcours dans le cadre d'un avenant au contrat de territoire.</i></p>
2	<p><i>Intitulé : Soutien à des actions de valorisation de la filière équine</i></p> <p>Il s'agit de développer la connaissance de la filière équine en soutenant des actions d'expérimentation, de promotion, de communication et de valorisation d'envergure Pays (ex. évènements ...) Cette démarche vise, au final, les habitants du Pays mais aussi des cibles hors du territoire (nouveaux arrivants, professionnels et acteurs de la filière,).</p> <p>Le bilan des opérations aidées lors du dernier Contrat guidera la commission « Agriculture-Environnement-Paysages » dans le choix de nouvelles actions qui devront apporter une plus value.</p>
3	<p><i>Intitulé : soutien à l'aménagement et aux créations d'infrastructures dans les élevages et les centres équestres</i></p> <p>Cette action vise à s'inscrire dans une démarche de qualité pour : valoriser la pratique équestre</p> <ul style="list-style-type: none"> • disposer d'une offre en réponse à la demande d'une clientèle élargie, dont la clientèle touristique, • favoriser la mise en réseau des acteurs, notamment par la mise en place de circuits de randonnée, en lien avec les travaux menés par l'Association Départementale de Tourisme Equestre (ADTE) et le CDE : la création de trois itinéraires dans le département, inscrits au PDIPR, balisés et publiés dans « A cheval en Nièvre » - un circuit de 35 km autour de Toury-Lurcy associant hébergement, et son projet d'un nouvel et grand itinéraire « sur les Traces de Vauban, le Nivernais » reprenant pour partie l'itinéraire de la randonnée commémorative du tricentenaire de la mort du maréchal fait au cours de l'été 2007, en y associant des boucles complémentaires sur le territoire du Pays de Nevers Sud-Nivernais. <p>Les centres équestres devront faire l'objet d'une affiliation à la FFE.</p> <p>Un appel à projets sera lancé. Un comité de pilotage composé d'experts : Comité Départemental d'Equitation, Comité Départemental de Tourisme Equestre, Association Départementale de Tourisme Equestre, Direction Départementale de la Jeunesse et des</p>

Sports, Handi-Cheval, Service Départemental des Activités de Pleine Nature dans le cadre du P.D.E.S.I. définira le cahier des charges, sélectionnera les projets, en assurera l'accompagnement et le suivi. Une attention particulière sera portée sur l'accessibilité des personnes handicapées.

MAITRES D'OUVRAGE POTENTIELS

1	Associations association Equi'Marault
2	Associations, syndicats équestres
3	Agriculteurs, associations, entreprises, collectivités locales

CRITERES SPECIFIQUES ET CONDITIONS PARTICULIERES DE MISE EN OEUVRE

	Justificatifs portant sur l'implication intercommunale	Justificatifs portant sur l'éco-conditionnalité
1	Impact Pays, départemental et interdépartemental - complémentarité	
2	Projets d'envergure Pays.	
3	Mise en réseau des acteurs - impact à l'échelon du Pays et au-delà - complémentarité	

PREMIERS CADRAGES FINANCIERS

	Types de crédits (territoriaux/sectoriel)			Taux d'intervention (définition d'une fourchette)	Fléchage sur volet 1 ou volet 2
2	Pays	Département	FDP		Volet 1
		Département	Sectoriels	Aide aux actions de communication et manifestations agricoles	
		Région	Sectoriels		
3	Pays	Département	FDP	40 % maximum	Volet 1
		Région	Sectoriels		

DISPOSITIFS D'EVALUATION

1	Nombre d'utilisateurs du centre de pré-entraînement
2	Nombre de participants, Nombre d'évènements réalisés
3	Développement du nombre de pratiquants et utilisateurs : les clubs, l'accueil, les infrastructures; Développement de la qualité des élevages et des installations